

Campagne Principale 2027 de recrutement des Enseignants du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur

Ce profil décrit un poste de PRAG en Génie électrique pour le parcours Électronique et Systèmes Embarqués du BUT GEII.

1- PEDAGOGIE

a. Description du Département et de sa politique

Le département GEII de l'IUT d'Angers-Cholet comprend 26 enseignants titulaires (13 enseignants / 13 enseignants-chercheurs dont 4 PR et un ATER). Les enseignants-chercheurs se répartissent dans les sections CNU 61 (9), 63 (2), 27 (1) et 28 (1). Le département comporte en outre 4 techniciens et 2 secrétaires (personnels BIATSS

Le BUT « Bachelor Universitaire de Technologie » Génie Électrique et Informatique Industrielle propose en 2ème et 3ème années trois parcours professionnels ouverts en formation initiale et en alternance : Automatisme & Informatique Industrielle (AII), Électricité et Maîtrise de l'Énergie (ÉME), Électronique et Systèmes embarqués (ÉSE).

La formation accueille chaque année 96 étudiants en BUT1 et entre 70 et 80 étudiants en BUT2 et BUT3. Le nombre d'heures équivalent TD à assurer dans le département GEII est de 11616 heures en incluant le suivi des stages et des alternants. Le potentiel d'enseignement des titulaires est de 7488 heures.

Le BUT en 3 ans accroît les besoins du département dans plusieurs disciplines cœur de métier GEII, notamment en informatique embarquée sur microcontrôleurs, électronique analogique et numérique, conception, réalisation et test de cartes électroniques.

En raison de la pyramide des âges du département, une partie importante de l'équipe enseignante sera renouvelée ces prochaines années. Conserver l'équilibre des enseignants permanents dans le cœur de métier du Génie Électrique et Informatique Industrielle est primordial afin de maintenir la qualité et la quantité de nos enseignements.

b. Besoins pédagogiques

La personne recrutée effectuera des enseignements dans les trois années de BUT GEII, et plus spécifiquement dans le parcours Électronique et Systèmes Embarqués (ESE) où elle aura la responsabilité de l'animation des enseignements en informatique embarquée sur microcontrôleurs.

La personne recrutée interviendra dans les disciplines suivantes : Systèmes d'information numérique, Informatique embarquée et microcontrôleurs, Électronique numérique et analogique, conception, réalisation et test de cartes électroniques. Elle interviendra dans l'enseignement des matières ressources (cours/TD/TP) et en projets (Situations d'Apprentissage et d'Évaluation – SAE). Une connaissance des milieux industriels du domaine serait appréciée.

Dans le cadre de création en BUT3 ESE d'un groupe TP d'alternants dédié à la filière électronique choletaise, la personne recrutée aura la responsabilité de la coordination pédagogique de ce groupe en liaison avec les entreprises du Choletais concernées.

c. Compétences pédagogiques recherchées

L'enseignement technologique en IUT s'effectue sous forme de cours en promotion entière, travaux dirigés (groupes de 24) et travaux pratiques (groupes de 12). Il requiert l'adaptation de sa pédagogie au public visé, une concertation importante avec les collègues du département, la mise en place et l'évolution des postes de travaux pratiques, et l'encadrement d'étudiants dans le cadre de projets (Situations d'Apprentissage et d'Évaluation – SAÉ), de PPP, de stages, etc. La pédagogie en BUT repose sur une évaluation par compétences et la mise en situations professionnelles.

La personne recrutée aura le souci de promouvoir les matières enseignées dans le cadre d'un travail d'équipe. Elle devra aussi être à l'aise avec l'accompagnement d'étudiants de niveau hétérogène.

Grâce au dynamisme de l'ensemble du personnel, le département GEII d'Angers-Cholet est bien classé nationalement pour la réussite des étudiants. Concernant l'insertion professionnelle des étudiants venant des IUT, le département GEII est engagé dans plusieurs actions : pédagogie adaptée pour les bacheliers technologiques, passerelles BTS en BUT2 et BUT3, ouverture à l'international et cours en anglais, valorisation des relations avec le monde professionnel. La personne recrutée sera amenée à intervenir et à s'investir dans ces dispositifs.

d. Implications attendues

Comme tout collègue du département GEII, la personne recrutée participera aux portes ouvertes, forums, interventions dans les lycées, ainsi qu'aux actions du Projet Professionnel Personnalisé : visites d'entreprises, rencontre avec les anciens diplômés, etc.

Ponctuellement, la personne recrutée pourra être amenée, si elle le souhaite, à encadrer voire enseigner en anglais lors de projets.

La personne recrutée sera susceptible d'exercer une responsabilité pédagogique en lien avec les enseignements qui lui seront confiés. Elle pourra être sollicitée pour assurer des responsabilités administratives (directeur d'études, responsable de parcours, chef du département, ...).

e. Contacts

Département d'enseignement : GEII

Lieu d'exercice : IUT ANGERS

Nom du Chef de département : Alain Clément

Téléphone du Chef de département : 02 44 68 88 00

Secrétariat GEII : 02 44 68 88 02 / 03

Email Chef de département : alain.clement@univ-angers.fr

Adresse des sites web : www.univ-angers.fr/

2. Exposition à des risques particuliers (justifiant une visite auprès d'un médecin agréé)

- ☐ Agents chimiques dangereux (solvants, produits inflammables, corrosifs, explosifs, ...)
- ☐ Agents biologiques humains, animaux, végétaux, OGM ou non – manipulations d'animaux
- ☐ Agents cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR)
- ☐ Agents physiques mécaniques (travail en hauteur, machines dangereuses avec risques de chocs, écrasement, projection, coupure, pique, etc...)
- ☐ Autres agents physiques (vibrations, bruit, électricité, rayonnements ionisants, rayonnements non ionisants, travail en milieu hyperbare ou dépressurisé, températures extrêmes, éclairage)
- ☐ Electricité (habilitation électrique nécessaire)

- ☐ Postures pénibles, manutentions lourdes, gestes répétitifs
- ☐ Travail isolé
- ☐ Déplacements professionnels (situation politique et sanitaire locale, conduite d'engins, risque routier, etc...)
- ☐ Autres risques dont risques émergents (à préciser) :
- ☐ Sujétions, astreintes, contraintes particulières (à préciser)
- ☒ Aucune exposition à un risque particulier

TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Saisie de la candidature sur Vega via l'application GALAXIE à compter du 16/09/2026 au 16/10/2026

Tout dossier incomplet au 16 octobre 2026 – 16h sera déclaré irrecevable.